



L'institution entend assurer la mise en œuvre de son programme, et la coordination de ses services.

La Commission nationale pour la promotion du bilinguisme et du multiculturalisme (Cnpbm) aura une enveloppe de 3,4 milliards de francs CFA pour l'exercice budgétaire 2018. Cette institution, créée par le président de la République le 23 janvier 2017 (la plus récente des institutions camerounaises), utilisera notamment cette enveloppe pour assurer son déploiement sur le terrain.

De nombreux défis attendent la Cnpbm pour l'année à venir. Les deux régions anglophones du Cameroun sont toujours en proie à une crise socio-politique profonde. Lors d'une récente visite de travail de la secrétaire générale du Commonwealth au Cameroun, le président de la République a cité cette institution comme étant l'une des manifestations du dialogue engagé par le gouvernement camerounais pour mettre fin à la crise anglophone, qui secoue le Cameroun depuis novembre 2016.

Dans le décret portant création de cet organe en effet, on note que la Cnpbm est chargée « d'œuvrer à la promotion du bilinguisme et du multiculturalisme au Cameroun, dans l'optique de maintenir la paix, de consolider l'unité nationale du pays et de renforcer la volonté et la pratique quotidienne du vivre ensemble de ses populations.

« Sur le terrain, Peter Mafany Musonge, le président de ladite commission, affirme que la Cnpbm s'est fortement investi dans « l'évaluation de la saine application du bilinguisme », notamment en faisant le tour des 37 ministères du pays entre le 1er et le 3 novembre dernier.

En 2018, la Cnpbm entend effectuer « un tour d'écoute dans les dix régions du Cameroun », et un rapport de cette descente sera élaboré et transmis au chef de l'Etat.

En rappel, la Cnpbm a pour missions de soumettre des rapports et des avis au président de la République et au gouvernement sur les questions se rapportant à la protection et à la promotion du bilinguisme et du multiculturalisme ; d'assurer le suivi de la mise en œuvre des dispositions constitutionnelles faisant de l'anglais et du français deux langues officielles d'égale valeur (notamment leur usage dans tous les services publics), et mener toute étude ou investigation afin de proposer des mesures de nature à renforcer le caractère bilingue et multiculturel du Cameroun.